REÇU EN PREFECTURE le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104619-20231219-CM291052023



DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Municipaux en exercice:

27

DELIBERATION N° CM 29/105/2023

- Séance du 19 décembre 2023 -

Présents et représentés :

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 13 décembre 2023, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS: M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,

M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,

M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Adeline CLOGENSON qui donne procuration à M. Nicolas FOUQUE, M. Philippe JOLY qui donne procuration à Mme Sylvie MARCHAND

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nicolas FOUQUE

Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne – Appel à projets unifié 2024 – Accueil de loisirs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'appel à projets unifié lancé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour la 5^{ème} année consécutive,

Considérant les projets portés par l'Accueil Collectif de Mineurs sur l'année 2024,

Considérant que certains projets peuvent entrer dans les dispositifs suivants :

- « Appui aux démarches innovantes » : projet photos intergénérationnel et la journée culturelle portée par le CME
- « Accueil des enfants en situation de handicap »
- « Accès des enfants au pratique de loisirs » : initiations aux sports en lien avec les JO 2024

Considérant l'avis de la Délégation Jeunesse, Espace Jeunes et CME réunie le 13 novembre 2023,

Considérant l'avis de la commission « Éducation, Temps de l'Enfant et Politique Familiale » réunie le 27 novembre 2023,

Entendu l'exposé de Monsieur Pierre PAREUX, Conseiller Municipal,

REÇU EN PREFECTURE le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104619-20231219-CM291052023

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- **Décide** de répondre à l'appel à projets unifié proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, pour l'année 2024.
- Décide de retenir les projets entrant dans les dispositifs suivants :
 - « Appui aux démarches innovantes » : projet photos intergénérationnel et la journée culturelle portée par le CME
 - Accueil des enfants en situation de handicap permettre l'inclusion de tous les enfants
 - « Accès des enfants au pratique de loisirs » : initiations aux sports en lien avec les JO 2024
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Le 21 décembre 2023 Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire